

Contenants de collecte sur le trottoir de matières recyclables



Un contenant de recyclage extérieur résidentiel pour la collecte en bordure de la rue se définit comme suit :

- Une boîte bleue pour la collecte en bordure de la rue fournie par la Ville pour servir de contenant de recyclage ou une version exacte de celle-ci vendue dans les magasins de détail qui est en bon état, qui pèse au plus 18 kilogrammes (40 livres) lorsqu'elle est pleine;
- Un contenant « Gros bleu » pour la collecte en bordure de la rue vendu par la Ville pour servir de contenant de recyclage qui est en bon état, qui pèse au plus 18 kilogrammes (40 livres) lorsqu'il est plein;
- Un contenant « boîte bleue » rigide arborant le ruban de Möbius (symbole du recyclage) qui :
 - est en bon état;
 - a une capacité maximale de 133 litres (35 gallons);
 - pèse au plus 18 kilogrammes (40 livres) lorsqu'il est plein;
 - a une hauteur externe d'au plus 95 centimètres (3,1 pieds);
 - a une largeur ou diamètre interne d'au plus 60 centimètres (2 pieds);
 - a un couvercle qu'on peut facilement et complètement enlever pour faciliter la collecte et dont tout dispositif pour attacher le couvercle a été complètement enlevé avant la collecte;
 - a des poignées qui sont situées au-dessus du milieu des deux côtés du contenant de recyclage.
- Les boîtes en carton ondulé ouvertes ou des boîtes de taille semblable à une boîte bleue de la Ville seront considérées comme des contenants de recyclage approuvés pendant le débordement périodique. Ces boîtes doivent être placées à côté d'un contenant de recyclage bleu approuvé.
- Placez toutes les matières recyclables destinées au programme des boîtes bleues dans un contenant à matières recyclables approuvé.
- Par exception, on peut mettre les matières suivantes dans un sac :
 - Tous vos sacs en plastique recyclables peuvent être mis dans un sac d'épicerie en plastique. Attachez ce sac et mettez-le dans votre contenant à matières recyclables approuvé.
 - Vous pouvez utiliser un gros sac en plastique transparent pour les grandes quantités de papier déchiqueté ou de mousse de polystyrène (Styrofoam), à condition que ce sac soit :
 - » sans déchirures ni trous et en bon état;
 - » d'une hauteur maximum de 125 cm et minimum de 80 cm;
 - » d'une largeur maximum de 90 cm et minimum de 65 cm;
 - » d'un poids qui ne dépasse pas 18 kilos (40 lb);
 - » fermé et bien attaché; et
 - » placé à côté d'une boîte bleue à matières recyclables approuvée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services municipaux au 3-1-1 ou consultez notre site Web au www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets

si vous l'apportez! On peut s'en occuper.